



Envoyé en préfecture le 01/08/2025

Reçu en préfecture le 02/08/2025

Publié le 04/08/2025

ID : 030-200034692-20250630-DEL79_2025OK-DE



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n° 79/2025
du Conseil communautaire
Séance du 30 juin 2025

Date d'envoi de la convocation = 24 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de conseillers présents : 43

Nombre de conseillers absents : 32

Nombre de votants : 62

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Eric AJASSE, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Frédéric BERNE, Yves CAZORLA, Raymond CHAPUY, Loïc CZARNEKI, Bernard DUCROS, Nathalie FORGEROU, Monique GRAZIANO-BAYLE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Stéphane MARCELLIN, Raymond MASSE, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Christine MUCCIO, Bernard NASS, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Michel ONDE, Stéphane OUSTRIC, Patrick PALISSE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Jean Christian REY, José RIEU, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Valère SEGAL, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

Absents/Procurations : Sandrine ANGLEZAN, Charlotte BARRERE, Christian BAUME (procuration à Jennifer OBID), Mohamed BERKANE (procuration à Frédéric BERNE), Philippe BERTHOMIEU (procuration à Jean Christian REY), Jacques BERTOLINI (procuration à Béatrice LOISON), Pascale BORDES, Jérôme CARMINATI (procuration à Valère SEGAL), Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE (procuration à Michel AGNEL), Cédric CLEMENTE (procuration à Olivier JOUVE), Maxime COUSTON (procuration à Raymond MASSE), Manon CROUSIER (procuration à Yves CAZORLA), Gilles DELALIEU (procuration à Christophe SERRE), Aurélie DELWARTE, Océane ESCLEYNE (procuration à Michel ONDE), Michèle FOND-THURIAL, Laëtitia GAILLARD, Robert GAUTIER, Sophie GUIGUE (procuration à Nathalie FORGEROU), Emmanuel LE PARGNEUX, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX (procuration à Bernard NASS), Stéphane MAURIN (procuration à Sylvie BARRIEU-VIGNAL), Laurent NADAL (procuration à Patrick PALISSE), Elian PETITJEAN (procuration à Guy AUBANEL), Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA (procuration à Stéphane OUSTRIC), Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL (procuration à Monique GRAZIANO-BAYLE), Maria SEUBE (procuration à Bernard DUCROS), Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Christophe SERRE

OBJET : Compte Administratif 2024 du Budget Annexe ZA Bernon

Mouvements budgétaires	Recettes	Dépenses	Solde de gestion 2024	Résultat cumulé antérieur	Résultat à la clôture de l'exercice 2024
Investissement	1 674 317,28	1 374 581,73	299 755,55	-1 021 487,20	-721 731,65
Fonctionnement	1 517 635,41	1 841 937,86	-324 302,45	391 869,45	67 567,00
Total	3 191 952,69	3 216 499,59	-24 546,90	-629 617,75	-654 164,65

Le compte administratif pour le Budget Annexe ZA Bernon pour l'exercice 2024 s'élève toutes sections confondues à :

- En recettes : 3 191 952,69 € ;
- En dépenses : 3 216 499,59 €.

La déclinaison des dépenses et recettes par chapitre s'établit ainsi :

A. **Les recettes : 3 191 952,69 €**

Les recettes de fonctionnement, qui s'élèvent à 1,518 M€, comprennent les loyers pour un montant de 29,604 K€ (chapitre 75), ainsi que la vente d'un terrain pour un montant de 12,74 K€ (chapitre 70). Au chapitre 043 (opération d'ordre au sein de la même section), on constate un montant de 118,373 K€ qui correspond au transfert des charges (contrepartie en dépenses de fonctionnement), et au chapitre 042, on comptabilise le stock final à hauteur de 1,357 M€ (en contrepartie du chapitre 040 en dépenses d'investissement).

En recettes d'investissement, on constate au chapitre 040, l'annulation du stock initial à hauteur de 1,674 M€ (en contrepartie du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement).

B. **Les dépenses : 3 216 499,59 €**

Les charges d'exploitation réelles sont principalement composées des charges à caractère général pour 47,66 K€ (chapitre 011) et de 1,589 € de charges financières (chapitre 66) concernant le paiement des intérêts de l'emprunt.

Les opérations d'ordre au chapitre 043 enregistre un montant de 118,373 K€, qui correspond au transfert des charges, et au chapitre 042, on constate l'annulation du stock initial à hauteur de 1,674 M€.

Les dépenses d'investissement sont composées du montant du capital des emprunts pour 17,639 K€ (chapitre 16).
Au chapitre 040, on retrouve la constatation du stock final pour 1,357 M€.

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un déficit de -654 364,65 € est constaté toutes sections confondues :

- Résultat d'investissement : - 721 731,65 € ;
- Résultat de fonctionnement : 67 367 €.

Le compte administratif 2024 du Budget Annexe ZA Bernon est retracé en annexe de la présente délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales, plus précisément les articles L2121-31 et L1612-13,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 10 juin 2025,

Le Président désigne Valère SEGAL, 1^{er} vice-Président, comme Président de présence et quitte la salle.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité
(2 oppositions : L. MARQUES-ROUX par procuration, B. NASS)

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2024, toutes sections confondues, pour le Budget Annexe ZA Bernon, tel qu'il a été arrêté.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le : 30 juin 2025

Jean Christian Rey

Président de l'Agglomération
du Gard rhodanien

